

# Axe-environnement commercialise les drones agricoles Parrot

Publié le 27/09/2017 - 14:48 • par Viti Veille

Un accord a été signé entre les sociétés Axe-Environnement et Parrot, faisant de la première le revendeur officiel des drones Parrot destinés au milieu agricole. L'utilisation du drone pour l'analyse et la surveillance des parcelles est en forte progression : le nombre d'hectares survolés en France est passé de 3 000 ha en 2012/2013 à 150 000 ha en 2016/2017, indique le communiqué.

Commercialisée par Axe-environnement via son réseau de distribution, Parrot Disco-Pro AG est une offre complète, comprenant un drone en forme d'aile delta, un capteur haute précision, un logiciel de planification de vol et une solution de traitement des données recueillies.

Pour l'ensemble des exploitations souhaitant être autonomes et indépendantes dans leur pratique de l'agriculture de précision, Axe-environnement commercialise le Parrot Disco-Pro AG au prix de 4500 € HT.

